

**Programme de partenariats pour le développement social, composante
Personnes handicapées (PPDS-PH)
Discussion des intervenants : prochaines étapes pour 2015 et pour les années
suivantes**

La composante Personnes handicapées du Programme de partenariats pour le développement social (PPDS-PH) appuie des projets qui visent à améliorer la participation et l'intégration des personnes handicapées dans tous les aspects de la société canadienne. Plus précisément, le Programme soutient des organismes sans but lucratif partout au Canada qui s'attaquent aux obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées relativement à l'inclusion sociale. Les objectifs du Programme, qui demeureront les mêmes, sont les suivants :

- appuyer l'élaboration et l'utilisation d'approches efficaces en vue d'aborder les enjeux et les défis sociaux;
- élaborer, échanger et utiliser des connaissances, des outils et des ressources qui permettent de répondre aux besoins des personnes, des familles et des collectivités sur le plan social;
- encourager l'établissement de partenariats et de réseaux en vue d'aborder les enjeux sociaux actuels et émergents;
- reconnaître et appuyer la capacité des organismes sans but lucratif à déterminer les priorités en matière de développement social et à les aborder; et reconnaître et promouvoir les initiatives d'engagement communautaire (p. ex. le bénévolat, la responsabilité sociale des entreprises, l'innovation par des organismes sans but lucratif, les partenariats, les coalitions, etc.).

Au cours des deux prochaines années, le Bureau de la condition des personnes handicapées (BCPH), responsable du PPDS-PH, réorientera la distribution des fonds de programme afin de la rendre plus ouvert et d'améliorer les résultats pour les personnes handicapées. Le BCPH tiendra une consultation en deux étapes dans le but d'obtenir vos commentaires en ce qui concerne la création possible d'un volet de financement compétitif au sein du PPDS-PH pour les organisations nationales pour les personnes handicapées.

Le court questionnaire qui suit constitue la première étape de la consultation. Il a pour objectif de réunir les faits et de déterminer les enjeux possibles relativement à la création de ce volet de financement. Les commentaires recueillis dans ce document serviront également à orienter la deuxième étape de cette consultation puisqu'ils permettront de déterminer des thèmes qui pourraient faire l'objet de discussions.

Pour la deuxième étape de cette consultation, les personnes qui auront soumis le questionnaire recevront une invitation à participer à une série de téléconférences qui auront lieu en décembre 2013 et en janvier 2014. Nous accordons beaucoup d'importance à vos commentaires et apprécions grandement votre participation aux deux étapes de cette importante consultation.

Veillez envoyer vos commentaires à Terri Champagne, conseiller en politiques du programme, PPDS-PH, au plus tard le 6 décembre 2013, à l'adresse suivante : Terri.Champagne@hrsdc-rhdcc.gc.ca.

Portée du projet

1. Veuillez décrire les caractéristiques (par exemple, les buts/objectifs, activités, résultats) de tout projet auquel votre organisation a participé et qui, selon vous, a eu des répercussions à l'échelle nationale. Par exemple, des projets qui concernent ou qui touchent l'ensemble du pays ou qui ont des répercussions sur une grande partie du pays; des projets pancanadiens qui incluent des activités qui se déroulent dans un nombre précis de provinces ou de territoires au Canada, ou des projets axés sur les régions. Veuillez décrire le projet en 250 mots ou moins.

Leviers financiers

Un aspect essentiel de la transformation du PPDS-PH est la capacité d'une organisation à contribuer à un projet au moyen de ressources financières non gouvernementales et à ne pas dépendre uniquement des fonds du gouvernement pour mener à bien un projet. Ces ressources financières supplémentaires qu'obtient une organisation sont appelées des leviers financiers.

- 2 (a) Veuillez indiquer le pourcentage approximatif des coûts de projet que votre organisation a été en mesure d'obtenir de sources de financement externes *en argent* au cours des trois dernières années. Il faut exclure les contributions de l'organisation qui présente une demande.

- | | |
|---------------------------------------|--|
| ☐ Jusqu'à 10 % | ☐ De 30 à 40 % |
| ☐ De 10 à 20 % | ☐ De 40 à 50 % |
| ☐ De 20 à 30 % | ☐ Autre : _____ |

- 2 (b) Veuillez indiquer le pourcentage approximatif des coûts de projet que votre organisation a été en mesure d'obtenir de sources de financement externes *en nature* au cours des trois dernières années. Il faut exclure les contributions de l'organisation qui présente une demande.

- | | |
|---------------------------------------|--|
| ☐ Jusqu'à 10 % | ☐ De 30 à 40 % |
| ☐ De 10 à 20 % | ☐ De 40 à 50 % |
| ☐ De 20 à 30 % | ☐ Autre : _____ |

Les leviers prennent différentes formes et peuvent servir plusieurs objectifs, y compris, entre autre, les leviers de fonds en argent et en nature ou accroître la portée et l'impact ou le partage de connaissances.

3. (a) Dans la liste ci-dessous, veuillez choisir les sources de financement qui ont agi comme leviers financiers *en argent* pour votre organisation au cours des trois dernières années.

- ☐ L'organisation a obtenu du financement provenant de supporteurs du secteur privé.
- ☐ L'organisation a obtenu des fonds des gouvernements provincial, régional ou municipal.
- ☐ L'organisation a regroupé des fonds en combinant les ressources provenant de différents organismes de financement gouvernementaux.
- ☐ L'organisation a établi des ententes de partenariats (un partenariat est une entente dans laquelle les parties acceptent de coopérer afin de faire progresser leurs intérêts mutuels).
- ☐ L'organisation a amassé de l'argent au moyen d'activités de financement.
- ☐ Autre, veuillez préciser : _____

3. (b) Dans la liste ci-dessous, veuillez choisir les sources de financement qui ont agi comme leviers financiers *en nature* pour votre organisation au cours des trois dernières années.

- ☐ Organisations du secteur privé
- ☐ Affiliés provinciales /régionales / locales de votre organisation
- ☐ Autres organisations à but non lucratif (portant ou non sur les questions des personnes handicapées).
- ☐ Organisations avec un mandat de recherche (par exemple, les

universités ou un réseau de recherche).

- ☐ Institutions publiques qui travaillent avec les personnes handicapées [par exemple, les hôpitaux, les universités, les autres ordres de gouvernement (municipal)]
- ☐ Autre, veuillez préciser : _____

Les partenariats sont une composante intégrale du Programme de partenariats pour le développement social - composante Personnes handicapées. Les partenariats peuvent prendre plusieurs formes et permettre des initiatives et organisations, entre autre, à étendre leur portée, leur capacité, leur impact et le partage des connaissances. Pour maximiser les avantages des programmes de financement du gouvernement, on encourage la collaboration et les partenariats.

4. Au moment d'explorer la possibilité d'établir des partenariats réunissant de nombreux intervenants, avec quel type d'organisation votre organisation a-t-elle le mieux réussi à établir des partenariats (il faut exclure les affiliés provinciaux et régionaux) au cours des trois dernières années?

- ☐ Institutions publiques qui travaillent avec les personnes handicapées [par exemple, les hôpitaux, les universités, les autres ordres de gouvernement (municipal)]
- ☐ Organisations du secteur privé qui travaillent aux échelons local, régional et national
- ☐ Fondations
- ☐ Organismes sans but lucratif qui travaillent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées
- ☐ Autre, veuillez préciser : _____
- ☐ Sans objet : _____

Priorités de financement

Pour chaque appel de propositions, le gouvernement du Canada détermine des priorités de financement. Si on établissait deux volets de financement sous PPDS-PH, soit un volet national qui se limiterait aux organisations nationales pour les personnes handicapées et un volet qui comporterait des exigences d'admissibilité plus vastes, expliquez comment les priorités de financement des deux volets devraient être les mêmes ou différentes.

5. D'après l'expérience de votre organisation, veuillez décrire sur quoi les priorités de financement du volet pour les organisations nationales pour les personnes handicapées devraient mettre l'accent :

(maximum de 250 mots)

6. D'après l'expérience de votre organisation, veuillez décrire sur quoi les priorités de financement d'un appel de propositions concurrentiel (volet non national) devraient mettre l'accent :

(maximum de 250 mots)

Examen externe des propositions

Le PPDS-PH examine les méthodes que l'on pourrait possiblement utiliser pour évaluer les propositions dans le cadre des nouveaux volets de financement. Une des options est un examen par les pairs.

7. Dans la liste ci-dessous, veuillez choisir les groupes qui seraient les mieux placés pour participer au processus d'évaluation des propositions.

- ☐ Représentants du milieu universitaire qui ont une vaste expérience et une vaste connaissance des enjeux liés aux incapacités

- ☐ Représentants d'organisations qui assurent la promotion et la défense des droits des personnes handicapées
- ☐ Représentants du secteur privé qui sont impliqués dans les questions de personnes handicapées.
- ☐ Représentants des gouvernements fédéral et provincial ou territorial qui sont impliqués dans les questions des personnes handicapées
- ☐ Représentants de la communauté des personnes handicapées (par exemple, des citoyens handicapés)
- ☐ Autre, veuillez préciser : _____
- ☐ Aucune de ces réponses

8. Aimeriez-vous formuler des commentaires ou ajouter quoi que ce soit?

(maximum de 300 mots)

Merci pour votre rétroaction!